Chronique Roubaisienne

BUREAU : 39, Rue Pauvrée, 39 — ROUBAIX
TELEPHONE — N° 3.28. — TELEPHONE

UN DRAME A CHARLEROI

UN WATTRELOSIEN BLESSE MORTELLEMENT SA MAITRESSE, UNE ROUBAISIENNE

Un journal belge publie l'information suivante :

Charleroi, 4 novembre. — Un drame sanglant s'est déroulé lundi matin, à 9 heures 1/2, à Charleroi. Depuis six semaines, un jeune ouvrier imprimeur, Henri Lecrenier, âgé de 19 ans, originaire de Wattrelos, était venu demeurer rue Vauba, à la Ville-Haute, avec une nommée Hélène Lahaye, 26 ans, mariée, mais vivant séparée de son mari domicilié à Roubaix.

La concorde ne régnait pas dans le faux ménage. Lecrenier était, en effet, très jaloux et faisait continuellement des scènes à son amie.

Lundi matin, vers 9 heures 1/4, une nouvelle scène éclata. Elle fut très violente et dans un moment d'exaspération, après avoir dit à son amant qu'elle se moquait de lui, la femme Lahaye saisit le pain qui se trouvait sur la table et le lança à la tête de Lecrenier.

Celui-ci, par un mouvement violent, saisit le couteau de cuisine et le planta dans le ventre d'Héléna.

La malheureuse s'affaissa. Affolé, Lecrenier se précipita en pleurant sur le corps de son amie. Il la supplia de lui pardonner, puis il courut chercher un docteur. Sur ces entrefaites, la police avait été prévenue et les agents Renard et Desy accoururent. Ils trouvèrent la victime râlant sur le parquet.

Lecrenier revint bientôt ; mais à la vue des agents, il prit la fuite. Les policiers le poursuivirent et une chasse mouvementée se déroula à travers les rues de Charleroi. Enfin, quai de Namur, le meurtrier fut arrêté. Après avoir tenté de nier, il avoua son crime et en pleurant, il supplia la police de l'autoriser à aller voir sa victime.

La femme Lahaye a été transportée à l'hôpital dans un état désespéré.

Lecrenier a été écroué.

LA MAIN AU COLLET

En vertu d'une demande d'extradition, émanant du gouvernement belge, les agents de sûreté Dhallun et Dal ont arrêté, hier vers sept heures et demie, dans la rue de la Gare, le sieur Jules Ghesquière, 26 ans, horticulteur, demeurant rue Pierre-Mauge, 9, qui a été condamné à Gand en 1909 à deux ans de prison et 100 francs d'amende pour coups et blessures volontaires avec préméditation.

Il sera conduit à Lille aujourd'hui.

HARENGS FRAIS! HARENGS FRAIS!

On nous écrit :

« Tous les jours, je vois dans les journaux qu'il a été saisi au Manck des quantités importantes de poisson avarié.

» Comment se fait-il donc que tous les jours il arrive du poisson à la gare de Croix-Wasquehal et qu'il est débité sans aucune inspection? Sûrot la marchandise déchargée, les marchands s'en vont par les rues en criant : Harengs frais! Harengs frais! Tout vifs, tout vivants!

» Sans doute ce poisson arrive directement d'des ports de mer mais il en est de même de celui qui est presque quotidiennement saisi au Minck de Roubaix comme impropre à la consommation.

» Les Conseils municipaux de Croix et de Wasquehal devraient bien s'occuper de cette question et en saisir les commissions d'hygiène.

» Il devrait y avoir pour le poisson un arrêté municipal comme il en existe un pour la viande. Les marchands y gagneraient car leur vente s'augmenterait si les acheteurs pouvaient avoir confiance dans la qualité de leur marchandise.

» J'espère que les maires de Croix et de Wasquehal agiront promptement et je vous prie d'agréer, Monsieur le Rédacteur, mes sincères remerciements.

» Un amateur de poissons frais. »

Cet amateur nous paraît avoir cent fois raison et il serait si facile de lui donner satisfaction!

ELECTIONS AU TRIBUNAL DE COMMERCE

Par arrêté préfectoral en date du 31 octobre 1912, les électeurs au Tribunal de Commerce de Roubaix sont convoqués pour le dimanche 8 décembre prochain en vue de procéder au renouvellement partiel des membres de ce tribunal.

ANCIENS MILITAIRES

Les sociétaires sont priés d'assister aux funérailles de M. Edouard Watteeuw, qui auront lieu aujourd'hui mercredi, à 8 heures et demie.

Le Conseil d'administration compte sur la présence des sociétaires pour rendre un dernier hommage à leur regretté collègue. Insigne de rigueur.

Assemblée rue de l'Ommelet impasse Lamartine, près de la rue Pellart, à 8 heures un quart.

Théâtres, Fêtes et Concerts

HIPPODROME-THEATRE

Henri Krauss dans « L'Assaut »

Nous rappelons que la représentation de L'Assaut, soirée de grand gala, demeure irrévocablement fixée au dimanche 10 novembre, en soirée.

L'impresario Ch. Baret a donné à l'admirable pièce de M. Bernstein une interprétation exceptionnelle, en tête de laquelle est M. Krauss, l'admirable comédien que nous avons applaudi dans *La Griffe*, *Simone*, *L'Aventurier*, etc.

ETAT-CIVIL

de ROUBAIX du 3 novembre 1912

Naissances. — Rosine Crépieux, boulevard Beaurepaire, 189. — Solange et André Vaissier, rue Blanchemaille, cour Parent, 7. — Fernande Dedecker, rue de France, cour Gosman, 1. — Marianne Miernfield, rue de Tourcoing, 161. — Léontine Watteau, boulevard de Reims, 52. — Georges Lambrecq, rue Notre-Dame, 50. — René Slien, rue des Fossés, impasse Ingouville, 61.

Décès. — Emile Dupire, 70 ans, ourdisseur, rue Bourgelat, 21. — Henri Montel, 67 ans, fileur, rue Daubenton, 121. — Albert Hartnickouke, 25 ans, soldat au 2e régiment d'infanterie coloniale, avenue Julien Lagache. — Marcel Despée, 1 mois, avenue Julien Lagache.

WATTRELOS

Vol avec effraction

DEUX ARRESTATIONS

Dans la soirée de dimanche, deux voleurs ont pénétré dans la maison de M. Cousart, conseiller municipal, rue de l'Industrie, en escaladant la clôture du jardin et en fracturant la porte.

M. Cousart était absent. La bonne seule était dans la maison et couchée. On juge l'effroi de cette femme, Décindie Delcimpe, âgée de 58 ans, lorsqu'elle entendit les cambrioleurs.

— Ne bouge pas et ne crie pas, dirent-ils à la vieille, sinon ton affaire est réglée.

Et alors, le plus tranquillement du monde, les voleurs opérèrent la visite des lieux, après avoir fermé les volets intérieurs des fenêtres donnant sur la rue et mis la chaîne de sûreté à la porte. Ils s'emparèrent de quelques objets, dont une chaîne de montre en or d'une valeur de 200 fr., puis s'attaquèrent au coffre-fort à l'aide d'une pince monseigneur, mais ils ne purent réussir à le fracturer. Ils abandonnèrent leur entreprise après avoir brisé la pince-monseigneur.

M. Caillez, commissaire de police, ouvrit une enquête minutieuse dès lundi matin. Dans le jardin, les voleurs avaient laissé des traces de pas et le commissaire releva une empreinte faite avec une semelle portant une pièce mise en travers à rebords élevés et irréguliers.

Poursuivant l'enquête, M. Caillez apprit que Emile Delcroix, 30 ans, garçon brasseur à Roubaix, avait été vu à Wattrelos faisant le guet, rue de l'Industrie, de 8 à 9 heures du soir, c'est-à-dire pendant l'opération des voleurs. Il apprit, en outre, que Delcroix avait été vu ce même soir en compagnie de deux autres individus, dont son beau-frère, Jean Depagie, 33 ans, débardeur à Roubaix.

La police de Roubaix, prévenue, opéra bien vite des recherches et mis en état d'arrestation Depagie et Delcroix. Le premier fut arrêté le long du canal de Roubaix, où il se promenait, et le second rue de l'Ommelet.

Tous deux nient avoir participé au vol de la rue de l'Industrie.

Mais Depagie a été trouvé porteur du soulier avec pièce ayant fait l'empreinte spéciale dans le jardin de M. Cousart.

De plus, il y a contradiction dans leurs déclarations.

Aussi, en présence des graves présomptions relevées à leur charge, la police a fait diriger sur Lille Depagie et Emile Delcroix, et les recherches continuent pour découvrir le troisième coupable.

ROUBAIX CONTRE WATTRELOS

Dimanche dernier a eu lieu à Beaulieu, hameau de Wattrelos, un grand combat de boules, entre les tisseurs de chez Vanhoutrive, et les indomptables de la place Nadaud, de Roubaix.

Les roubaisiens étaient allondus sur la Grand-Place de Wattrelos, où ils furent reçus officiellement et cordialement par les tisseurs.

Fifes, précédés de tambours, clairons et cavaliers, les bouleurs des deux camps se rendirent en cortège à Beaulieu, établissement Vanmenen, siège des tisseurs, où eurent lieu d'intéressantes parties de boules.

Les indomptables roubaisiens furent battus sur toute la ligne, et l'honneur resta aux vainqueurs, « les tisseurs de Wattrelos ».

Bravo les bouleurs wattrelosiens.

LES VELOS. — Un arrêté municipal interdit la circulation des vélos sur les trottoirs. Malgré cette excellente mesure, prise dans l'intérêt des piétons, il y a encore des vélocipédistes qui s'obstinent à vouloir pédaler sur les trottoirs. Des procès-verbaux viennent d'être dressés par la police contre trois de ces vélocipédistes enragés qui trouvent que la chaussée n'est pas suffisante.

Ce sont Rand Léonin, 25 ans, Gentiane Sandras, 17 ans, et Emile Vanermenenel, 35 ans.

L'ALCOOL. — Henri D..., 51 ans, cordonnier, a fait l'objet d'un procès-verbal pour tapage nocturne et ivresse.

LES ACCIDENTS. — A la farge Ledercq-Dupire, Jules Muylle a été blessé à la main par un éclat d'acier. Incapacité de travail de 15 jours. — Chez Delmotte frères, fabricants de navettes, l'apprenti Henri Sioux, 14 ans, a été blessé aux yeux en soulevant une boîte d'acier. Incapacité de travail de 10 jours.

AVIS AUX RESERVISTES ET TERRITORIAUX. — Aux termes de l'article 25 de l'Instruction ministérielle du 10 janvier 1911, les demandes des demandes d'allocations journalières en faveur des familles des hommes de la réserve et de l'armée territoriale qui, au moment de leur convocation, remplissent effectivement les devoirs de soutiens de famille, et appelés à accomplir une période d'exercices en 1912, devront parvenir à la Préfecture avant le 25 décembre prochain.

Conséquemment, les réservistes et territoriaux qui doivent accomplir une période d'exercices en 1912 et qui remplissent effectivement les devoirs de soutien de famille, doivent sans retard se présenter à la Mairie (secrétariat), pour faire leur demande d'allocation journalière et fournir tous renseignements utiles en vue de la constitution du dossier et de l'instruction de la demande.

Ils devront se munir :

1. De la carte postale-avis;
2. D'un relevé des contributions payées par la famille et certifié par le percepteur, 6, rue du Grand-Chemin, à Roubaix;
3. Des livrets militaire et de mariage.

LA FRAUDE. — Les prépposés des douanes Marlo et Morvan, de Roubaix, ont arrêté, au moment du Crétinier, à Wattrelos, dans la matinée d'hier mardi, un nommé Marcel Jobs, âgé de 30 ans, tisserand, domicilié à Frevent, au moment où il cherchait à introduire en fraude, des cigarettes et du tabac de provenance étrangère, venant de Belgique, le frauduleux a été transféré à Roubaix, par la gendarmerie de Wattrelos.

ETAT-CIVIL de WATTRELOS. — Naissances. — Marie-Thérèse Dupuis, rue Vauban, 15. — Jean Lebon, rue Crétieux, 50.

GAZETTE TOURQUENNOISE

UN CYCLISTE GRIEVEMENT BLESSE

Vers onze heures un quart, M. Charles Delerue, 30 ans, représentant, rue de la Louvière, à Lille, descendait en automobile la rue Winoc-Chocqueel. Il se dirigeait vers la rue de l'Est.

A ce moment, arrivait en bicyclette, de la rue du Château et se dirigeant vers la rue de la Cloche, le gazier Cyriaque Lefebvre, rue des Orphelins.

Le cycliste n'avait pas entendu l'auto et continua à pédaler et les deux véhicules se rencontrèrent aux angles des rues du Château et de Winoc-Chocqueel.

M. Lefebvre fut violemment projeté sur le trottoir, tomba dans la vitrine de Mme veuve Dervaux et brisa trois carreaux, plusieurs boîtes de bonbons, etc.

Il porte des blessures à la tête, aux bras et sur le corps.

Transporté chez M. Louis Descamps, Lefebvre reçut les soins des docteurs Lagache et Plavoust. Il fut ensuite reconduit à son domicile.

DISPARITION

On signale depuis quelques jours, la disparition du sieur Henri Masselin, 30 ans, 206, rue de Courtrai.

Au moment de sa disparition, Masselin était porteur d'une somme de 2 fr. 50.

Des recherches administratives sont faites pour retrouver sa trace.

UNE CHUTE PEU GRAVE

Vers neuf heures du matin, le domestique Richard Tordeur, 36 ans, au service de M. d'Halluin, négociant en charbons, quai de Calais, à Roubaix, sortait de l'établissement Félix Masurel, rue de l'Abattoir.

Il était monté sur son chariot quand la bride vint à ce défaire. Tordeur tomba sur la chaussée et se fit de ce chef, une blessure peu grave à la tête.

Après avoir subi un léger pansement, Tordeur fut reconduit à son domicile rue du Vieux-Bureau, 58, à Wattrelos.

THEATRE MUNICIPAL

Demain jeudi, 7 novembre, à huit heures un quart, gala de famille : 1. LES DEUX TIMIDES, comédie en un acte de Labiche. 2. WERTHER, opéra comique en trois actes et quatre tableaux, musique de Massenet. Orchestre complet dirigé par M. L. Cazaux. Les solis seront exécutés par MM. Thouvex, violon solo. Gentil, violoncelle, Rouzere, cor anglais, Dourche, saxophone, Minger, cor et Mlle Forgues, harpiste.

Samedi 9 novembre, à huit heures, grand gala populaire à prix très réduits.

LE BOSSU, grand drame en cinq actes et dix tableaux de P. Féval.

Services de voitures assurés après le spectacle pour Roubaix et Mouveron.

Pour la première matinée classique qui aura lieu le jeudi 14, à deux heures et demie, MM. les abonnés pourront conserver leurs places moyennant un supplément de un franc et ceux des premières et secondes galeries moyennant un supplément de cinquante centimes.

Prière de se faire inscrire avant le 12 courant.

AUX HALLES

Voici les arrivages au xhalles de la journée du 5 novembre : Tomates 70 kilos; poires 150 kilos; fromages de Hollande 45 kilos; marée 2510 kilos; huîtres 2.500.

A L'OMBRE

Les gendarmes des brigades de Tourcoing, en tournée dans la commune de Neuville-en-Ferrain, ont arrêté le sieur Saint-Jean François, né le 1er novembre 1891, à Pont-à-Marcq, qui se trouvait en état de vagabondage.

Saint-Jean a été conduit devant M. le Procureur de la République, à Lille, qui l'a fait déposer à l'Hôtel des Haricots, en attendant sa comparution devant le tribunal.

LIBRE ECHANGE

Le nommé Victor Moulier, 47 ans, journalier, né à Lille, recherché par le Parquet de cette dernière ville pour abus de confiance et sortant de la maison d'arrêt de Forest-Bruxelles, a été remis aux autorités françaises et dirigé sur Lille.

D'autre part, le sieur Auguste Quertimont, 26 ans, journalier, recherché par le Parquet de Charleroi pour viol, commis sur un enfant de 10 ans, a été remis aux gendarmes Belges.

Quertimont avait été arrêté à Amiens.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

Georges Astier, 51 ans, ramoneur, au service de M. Paul Delsart, rue Verte, sortant d'un boulleur, est tombé, et dans sa chute se fit une contusion violente de la région lombaire, une entorse du poignet droit.

J.-B. Hellein, 29 ans, domestique, au service de M. Catteau, rue de Paris, déchargeant des pulpes à l'usine Dumortier, a reçu le derrière d'un tombereau sur le genou droit.

15 jours de repos.

Aux Etablissements Delmotte, rue de la Tiste, Laure Secaud, 25 ans, fileuse, prenant du dévidet, a vu les mailles et annulaire droits serrés dans la manille de son métier.

Cela lui entraînera un chômage de 15 jours.

Chez MM. Tiberghien frères, rue de Paris, Edouard Vancoesens, 29 ans, homme de peine, a reçu une pièce de drap sur le dos.

15 jours d'incapacité de travail.

CONDITIONNEMENT

Mouvement du 4 novembre 1912 : Laine peignée, 76.897 kilogs. — Laine filée, 22.807 kilogs. — Blousses et laines diverses, 51.635 kilogs. — Cotons, jutes ,etc., 20.320 kil. — Total, 171.658 kil.

ETAT-CIVIL

de TOURCOING du 5 novembre 1912

Naissances. — Henri Verembre, rue des Bois, 4 — Emile Vermeulen, rue Nationale, 122. — Andrée Hannotte, rue Nationale, 122.

Décès. — Henri Demasure, 2 ans, rue du Pont-de-Neuville 14. — Louis Mares, 56 ans, rue de Bernes, 2. — Jean-Baptiste Boussel, 68 ans, rue de Calais, 8 — Clara Lederqz, 96 ans, rue du Brun-Pain, 236. — Léopold Deury, 30 ans, rue Nationale, 122. — Angèle Desmettre, 63 ans, rue du Horre, 3. — Mort-né, 1.

de TOURCOING du 5 novembre 1912

Naissances. — Rémi Charmonprez, rue du Halut, 24. — Pierre Vasse, rue du Haze, 53. — Adrienne Pollet, rue de Gand, 27. — Achille Dubrul, rue de l'Omnibus, 19.

Décès. — Amélie Odorge, 78 ans, rue Saint-Barbe, 43. — Charles Boeckhoyt, 42 ans, rue St-Blaise, 56. — Henri Duquesne, 5 mois, rue d'Alsace, 4. — Gustave Prévost, 47 ans, rue Mulhouse, 2. — Félix Adyns, 21 ans, rue de Madrid, 24.

Le véritable Savon à l'EAU de COLOGNE est marqué

312

Victor VAISSIER

HALLUIN

Un charretier écrasé sous son tombereau

Un domestique au service de M. Paul Dhegers, Henri Sarrazyn, se trouvait dans la cour de la gare d'Halluin, lorsqu'une rame de wagons, qu'on refoulait, heurta un tombereau près duquel il se trouvait.

Une roue se brisa et renversa le tombereau à terre. Le malheureux domestique fut pris sous la grande voiture, qui lui broya le bassin. Une heure après, le malheureux expirait.

COMINES-BELGIQUE

UN CHEVAL DEFONCE UNE VITRINE. — M. Adam Lindemann, rue du Fort, était en tournée avec son attelage, quand son cheval, pour une cause non déterminée, prit le mors aux dents. Le conducteur, impuissant pour le maîtriser, fut obligé de prendre une allure vertigineuse. Un accident en fut la conséquence. En arrivant en face de la pâtisserie de M. Bernard, le cheval tourna brusquement à gauche et vint s'abattre dans la vitrine. La glace, des bocaux remplis de confiseries volèrent en éclats. Heureusement, on ne signale aucun accident de personne et le cheval est sorti indemne de cette escapade.

Les dégâts sont évalués à 800 francs. M. Adam est couvert contre tous les risques par l'assurance.

LILLE

Les drames de l'inconduite

Le crime de l'« avarié »

L'état mental de l'inculpé?

Il est maintenant avéré que Mahieu, qui assassina sa maîtresse, Marie Boute, à coups de hache, est atteint de la terrible maladie dont M. Brieux, l'auteur bien connu, parle dans l'une de ses pièces théâtrales.

M. Gobert, juge d'instruction, a reçu, en effet à ce sujet, des renseignements qu'il avait demandés à l'administration de l'hôpital Saint-Sauveur. Mahieu fut à deux reprises soigné dans cet établissement et soumis au traitement rigoureux que comportait son état.

Il est donc possible que la maladie ait ébranlé sa mentalité ; c'est pourquoi l'inculpé sera prochainement examiné à ce sujet par un médecin spécialiste.

La vengeance d'un mari trompé

La femme adultère est confrontée avec son amant

Comme nous l'avions annoncé, l'ouvrier graisseur Verhelle a été confronté hier avec la femme Lombart, à l'hôpital de la Charité. Les deux amants, après bien des difficultés, ont fini par avouer à M. Raymond, juge d'instruction, que des relations intimes s'étaient établies entre eux depuis environ trois semaines.

Comme on le voit, cette confrontation est plutôt favorable à l'accusé.

Ajoutons que l'état de la victime est aussi satisfaisant que possible et que les chirurgiens qui la soignent espèrent pouvoir tenter, aujourd'hui, l'extraction de la balle qui, croit-on, s'est logée dans le poumon droit de la victime et que l'extrême faiblesse de celle-ci n'avait pas permis jusqu'à ce jour de retirer.

LE SUCRE BEGHIN
SE RECONNAIT A SA BLANCHEUR, A SA FORME REGULIERE.

HAZEBROUCK

Un ouvrier a la tête broyée

Mardi, vers trois heures et demie, un pénible accident s'est produit à la scierie mécanique Evrard.

L'ouvrier Georges Clep, 26 ans, marié et père d'un enfant occupé à une scie circulaire, arrêta son métier. Avant l'arrêt complet ,il se pencha et voulut graisser sa machine, mais mal lui en prit, car il eut la tête presque broyée.

La mort fut instantanée. Le docteur Sénellart, appelé en toute hâte, ne put que constater le décès.

VALENCIENNES

ARRESTATION

Mardi soir, les agents Tribou et Dubois, ont arrêté le nommé Marcel Duvent, 22 ans, journalier, demeurant rue des Moulineaux. Cet individu avait dérobé à l'étalage de la maison de confections Cheval, rue de Paris, un complet qu'il s'était empressé de revêtir.

Duvent a été trouvé également porteur d'une douzaine de verres, d'un demi-litre de rhum et d'une paire de souliers dont il n'a pu indiquer la provenance.

Duvent a été déposé au violon municipal. Il sera conduit aujourd'hui au Parquet.

AU THEATRE MUNICIPAL

On annonce que M. Duchesne, baryton du Théâtre municipal, serait remplacé par M. Renoir, qui appartint à notre scène l'an dernier.

LIGUE DES FONCTIONNAIRES

L'assemblée générale de la Section valenciennoise de la Ligue des Fonctionnaires pères de famille nombreuse, aura lieu le dimanche 10 novembre, à trois heures du soir, à l'Hôtel-de-Ville.

Ordre du jour : 1. Nomination d'un président, d'un vice-président et de quatre assesseurs ; 2. Projets, Vœux et questions diverses.

Une délégation du Bureau se tiendra en permanence au siège social, 63, place d'Armes, de deux à trois heures du soir, pour recevoir les adhésions et cotisations.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

CONDE-SUR-L'ESCAUT

DRAME DE JALOUSIE

UN MARI MALHEUREUX TIRE DEUX COUPS DE REVOLVER SUR SON RIVAL QUI N'EST PAS ATTEINT.

Il y a une dizaine de jours, la femme Amédée V..., demeurant à Auchel (Pas-de-Calais), quittait le domicile conjugal pour aller retrouver à Bousscours le mineur Paul P..., travaillant actuellement à la fosse Ledoux.

Elle avait connu ce dernier alors qu'il était occupé dans une mine du Pas-de-Calais.

Le mari ayant appris sa retraite, V. se mit à sa recherche.

Dimanche dernier, il rencontra vers une heure et demie de l'après-midi, chemin du Chêne Rond, sa femme en compagnie de P. Une discussion s'éleva entre eux.

V. reprocha à sa femme sa conduite et la supplia de réintégrer le foyer conjugal. Celle-ci se rendit à ses raisons et consentit à le suivre.

Tous deux se dirigèrent vers Condé, mais P. les suivit, déplorant l'inconstance de son amie.

Tout à coup V., pris d'un accès de jalousie, se retourna vers son rival et tira deux coups de revolver. P. ne fut heureusement pas atteint et prit la fuite vers la Belgique, tandis que les époux poursuivaient leur chemin pour gagner la Gare.

Ils quittèrent Condé par le train de 6 h. 27.

BRUAY-SUR-L'ESCAUT

DERAILLEMENT. — La machine du tramway de six heures et demie se rendant à Condé a déraillé à l'aiguillage de croisement de Thiers. C'est avec beaucoup de difficultés et après deux heures d'efforts, qu'on put remettre la machine sur les rails.

Cet accident a causé une très grosse perturbation dans le service et occasionna à certains trains des retards d'une heure.

ANZIN

JAMBE FRACTUREE. — M. Picavet, 38 ans, magasinier aux établissements Bonelli, reçut sur la jambe gauche plusieurs tôles qui l'atteignirent.

Il eut le tibia et le péroné fracturés.

Le médecin ne pourra se prononcer avant deux mois sur l'incapacité qui résultera de cet accident.

TROUVAILLE. — M. Maurice Cholet, demeurant cité Vaillant à Raismes, a trouvé rue de Saint-Amand, un portefeuille contenant des papiers de famille. Il s'est empressé de le déposer au bureau de police.

AU REMONTOIR
28, rue Esquermoise, LILLE
Grand choix bijouterie, horlogerie, orfèvrerie
Maison vendant le meilleur marché.

DOUAI

UN INCIDENT AUX ENTREPOTS

Le bruit courait en ville dans la soirée de mardi que les ouvriers des entrepôts venaient de se mettre en grève.

Ils demandaient, disait-on, une augmentation de la salaire et le paiement par la ville de leurs cotisations à la Caisse des Retraites.

Renseignements pris, le travail avait bien été abandonné, mais il n'aurait pas été question de grève.

Les ouvriers, après avoir fourni une semaine de très dur labeur et touché plus d'argent que de coutume, avaient tout simplement décidé de prendre une journée de repos et faisaient un peu la fête hier soir.

Nous verrons aujourd'hui si les déclarations qui nous ont été faites, étaient exactes.

CDORANT POCHARD

Le marinier Dauchelle, qui avait bu plus que de raison, faisait du tapage dans la rue de la Cloris, lorsque les agents l'appréhendèrent d'une poigne énergique et le conduisirent au poste.

Le malencontreux pochard, qui s'était oublié dans son pantalon, après avoir bien embaumé le commissariat de police du délicat parfum qu'il exhalait, fut conduit au violon où il put à son aise cuver sa boisson.

Procès-verbal pour ivresse lui fut bien entendu dressé.

ACCIDENT EN GARE

Le jeune Emile Herbo, âgé de douze ans et demi, qui se trouvait mardi matin au bureau des expéditions de la grande vitesse, voulut aider deux ouvriers des Usines à Ressorts du Nord, à décharger une lourde caisse.

Tout à coup cette caisse bascula et l'enfant, lancé par terre, tomba si malheureusement qu'il se fouala un pied.

Il fut reconduit en voiture au domicile de ses parents, 4, rue des Flageolets.

LES CONCERTS POPULAIRES

Les quatre concerts de la Société sont fixés aux dates suivantes 17 novembre, 22 décembre, 26 janvier, 23 février.

La Maîtrise délivrera, pour ces quatre concerts, 50 cartes d'entrée gratuites.

La distribution en sera faite au secrétariat de la Mairie ,à partir du jeudi 7 novembre, de dix heures à midi et de 2 heures à 5 heures du soir.

Une même personne, une même famille, ne peuvent obtenir de cartes que pour un concert ; il n'en sera pas remis plus de quatre à une famille ; les bénéficiaires doivent avoir seize ans révolus.

Les cartes ne peuvent être l'objet d'aucun commerce de la part des personnes auxquelles elles auront été délivrées.

CONCERT

Voici le programme du concert qui sera donné demain jeudi 7 novembre, sur le kiosque du parc Pelle, de 16 à 17 heures

La Dame Blanche, ouverture (Boïldieu). — Gavotte Ninon (Parès). — Ma Reine, valse (Coote). — La Fille du Régiment, fantaisie (Donizetti). — Allegro de la Symphonie *en ut majeur* (Beethoven).

« PETITE PESTE »

Cette fois, c'est du rire que Ch. Baret nous envoie. Nous ne nous en plaindrons pas, car nos auteurs dramatiques ne nous ont pas gâtés cette année.

Petite Peste est, d'ailleurs, une pièce exquise. Nous y reviendrons.

MOUVEMENT DE LA POPULATION

Pendant le mois d'octobre écoulé, les bureaux de l'Etat-Civil ont enregistré : 59 naissances ; 17 mariages ; 5 divorces ; 51 décès ; 2 mort-nés.

ETAT-CIVIL

Naissances. — Charlotte Loyez, Frais-Marais. — Gustave Desprez, place Maugin, 8. — Marie Willoquet, faubourg de Bethune, 57. — Pauline Hoeckmans, Frais-Marais. — Alfred Trotin, Frais-Marais.

Publication de mariage. — Joseph Faucon, pharmacien, à Douai, et Louise Leroy, sans profession, à Tourcoing.

Décès. — Marie Bénard, 50 ans, sans profession ,rue Saint-Michel, 1. — Joseph Manier, 87 ans, rentier, place Maugin, 8. — Gustave Lemay, 58 ans, journalier, place Maugin, 8. — Georgette Dessplace ,2 mois, Dorignies. — Victor Dassonville, 30 ans, rue de Paris, 97. — Amélie Dufour, 75 ans, ménagère, rue St-Thomas, 6.

DORIGNIES

TIR A LA PERCHE. — La société « Saint-Michel » invite les archers à prendre part au tir de cette occasion pour le dimanche 10 novembre, où il sera bu 20 francs gratis.

La mise est fixée à 2 fr. 15.

Dispositions générales. — Le tir commencera à 11 heures précises du matin et se terminera à 4 heures. Le tour commencé sera achevé. Les inscriptions seront reçues au pied de la perche. On tirera par pelotons de 10 hommes. L'heure de présence sera affichée au pied de la perche, ainsi que le règlement pour les conditions du tir.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

WAZIERS

CHIEN PERDU. — Le sieur Champière Devienne nous a la disposition du propriétaire un chien de chasse trouvé par lui errant dans la commune dans la journée du 5 novembre.

LA MEDAILLE DE 1870. — La Médaille de 1870-71 a été décernée à MM. Devienne Jean-Baptiste, Delay Victor, Caillart Oscar, Caron Jules, Cliquet Paul.

SOUTIENS DE FAMILLE. — Les réservistes et territoriaux devant accomplir une période d'exercices prochaine sont priés de se présenter à la mairie, munis de leur livret militaire, pour faire établir leurs dossiers de soutiens de famille.

ORCHIES

UNE MUSIQUE INDEPENDANTE. — L'Harmonie du Commerce, dans sa dernière réunion, a élu sa commission ainsi que son chef. Cent M. Oscar Dhondt, premier prix du Conservatoire de Lille, lauréat du Conservatoire de Paris, qui dirigera cette jeune phalange.

Avec des éléments comme ceux qui la composent et sous l'énergique impulsion de l'artiste distingué qu'est M. Dhondt, on peut dire que cette excellente harmonie marche vers un avenir glorieux.

PAS-DE-CALAIS

AVION

POUR LES CAMARADES BELGES. — Camarades, comme vous avez pu voir dans différents journaux, un grand mouvement de grève générale se prépare en Belgique pour la conquête du suffrage universel.

Aussi, les camarades belges font-ils appel aux citoyens de France et d'ailleurs qui voudraient bien, pendant le temps que durera le conflit, se charger d'héberger un de leurs enfants.

Tous les camarades d'Avion qui auront à cœur de soutenir dans la lutte que vont entreprendre les camarades belges, en se chargeant du sort de leurs enfants, n'auront qu'à se faire inscrire chez Hié Jean, secrétaire de la Section syndicale.

EN FAMILLE. — Mlle Jeanne Bultez a porté plainte contre son frère Alcide qui, sans qu'on sache au juste pourquoi, lui a frappé des coups de poing et des coups de pied. Procès-verbal a été dressé à la charge du colérieux Alcide.

AU PLUS ADROIT. — Les dimanche 10 et 17 novembre, à l'estaminet Bollier, au pont de chemin de fer du Nord, il sera joué au jeu de boule un superbe graphophone ; la mise sera de 25 centimes.

GIVENCHY-EN-GOHELLE

LA GIBELOTTE. — Chez Mme veuve Lelong, un malfaiteur que la gendarmerie recherche a dérobé un lapin.

LENS

CHEVAL EMBALLE. — Un cheval attelé à un camion appartenant à M. Blondel, brasseur à Lens, passait avenue de la Fosse numéro 11, quand l'animal prenant soudain le mors aux dents partit à toute allure. Il alla se jeter tout droit sur le mur de l'estaminet Devienne Henri. Le choc fut si violent que le mur fut défoncé et que le cheval s'abattit, assez gravement blessé. Quant au conducteur, Dubois Adolphe, qui était resté dans la voiture, il fut projeté six mètres en avant, et dans sa chute se foula le pied.

VŒU EXAUCE. — Adolphe Morel, 44 ans, qui avait un peu trop copieusement fêté la Saint-Lundi, passait rue Bollaert, lorsqu'il rencontra les gendarmes. Il crut devoir les interpeller, « Vous n'êtes bons, dit-il, qu'à arrêter les honnêtes gens, et les voleurs vous les laissez courir. Arrêtez-moi donc, si vous avez du cœur ! »

Les gendarmes firent immédiatement droit à cette requête et Morel fut « emballé » sous l'inculpation d'outrages à la gendarmerie.

SOCIETE REPUBLICAINE DES CONFERENCES POPULAIRES. — La Section lensoise de la S. R. C. P. a décidé d'organiser pour l'hiver toute une série de grandes conférences à Lens et dans la région.

La première aura lieu le dimanche 10 novembre, à Courrières, M. Macquart, avocat au Barreau de Lille, y traitera le sujet suivant : « L'Ecole Laïque : son rôle et sa mission dans la société moderne ».

Les adhésions sont reçues par M. Bocquet, entrepreneur, président ; M. Amédée Lampin, comptable trésorier ; et M. Jean Delannoy, instituteur, délégué de la S. R. C. P.

FOUQUIERES LEZ-LENS

PAUVRE GOSSE ! — Transie de froid sous ses haillons, une fillette de mine chétive grelottait sous un petit pont jeté sur le fossé bordant la route. Une passante, Mme Destrelles, l'interrogea. L'enfant déclara que ses parents qui habitent Noyelles-Godault l'envoyaient mendier chaque jour et la battaient quand elle ne rapportait qu'une recette insuffisante. La veille, comme l'enfant n'avait rien recueilli, ils la mirent dehors.

Mme Destrelles fit entrer chez elle la pauvre petite, Jeanne Lefebvre, 9 ans, et prévint la gendarmerie qui a ouvert une enquête sur les agissements des parents de la fillette.

OIGNIES

AU VOLEUR. — M. Edouard Desprez, marchand de légumes, s'est plaint à la gendarmerie qu'on lui avait volé, dans une meule d'hivernage, une demi-douzaine de bottes de paille. Une enquête est ouverte.

PONT-A-VENDIN

ET LE COLLIER ? — Poteau Jean-Baptiste, journalier à Pont-à-Vendin, se promenait en compagnie d'un gentil toutou, appartenant à son voisin Stevens. Vint à passer un gendarme qui, remarquant l'animal dépourvu de collier, dressa contravention au promeneur.

WINGLES

BRELAN DE PROCES. — Vantieghem Maria, d'origine belge, cabaretière à Wingles depuis plusieurs mois, négligea de faire sa déclaration d'étrangère, ce qui lui valut un procès-verbal pour infraction à la loi sur les étrangers, et un autre pour avoir laissé courir son chien sans collier.

Bougheneoghe, cabaretier à Wingles, n'ayant pas son registre de logeurs à jour, fut l'objet d'une contravention.

LIEVIN

SANS-GENE. — En sortant d'un estaminet de la rue Defernez, un sieur P... Florimond, 27 ans, ne trouva rien de plus commode que de satisfaire, au milieu de la rue, un besoin naturel. Les gendarmes qui passaient, ayant remarqué son attitude non équivoque, lui dressèrent procès-verbal.

CAISSE D'EPARGNE. — La Caisse d'épargne de Lens qui possède déjà quatre succursales, à Bruay, Bully, Carvin et Hénin-Liétard, vient d'en installer une qui fonctionnera à la mairie de Liévin les dimanches de 9 heures à 11 heures du matin.

Voilà une excellente mesure qui donnera toutes facilités aux nombreux déposants de Liévin et des environs.

La première séance aura lieu le dimanche 17 novembre prochain.

L'intérêt alloué aux déposants par la Caisse d'épargne de Lens et ses succursales est de 3 %. Il existe à ce jour, à la Caisse de Lens, 16,812 livrets représentant un capital de six millions 660.420 fr. 83.

HISTOIRE DE SORCIERES. — Rue Hoche, à Liévin, en l'an 1912, on croit encore aux sorcières! Mme T... croyant que sa voisine lui avait jeté un sort est venue la vociférer chez elle. La prétendue sorcière a porté plainte contre la pseudo-ensorcelée qui a été gracieusement gratifiée par M. le commissaire d'un procès-verbal. Néanmoins, la foi aux sortilèges existe toujours chez l'ensorcelée à tel point qu'elle est allée, faute de mieux, consulter un vicaire. Celui-ci a-t-il réussi à la guérir? Nous l'espérons, mais le calme règne maintenant dans le quartier de la rue Hoche.

COURRIERES

HOMMAGE A UN DISPARU. — Dimanche a eu lieu au cimetière de Courrières une cérémonie impressionnante : il s'agissait de remettre à la famille du jeune et regretté docteur Biot,